

Prix Samuel Paty : l'école sur la première marche du podium départemental

Les enfants de l'école d'Aubermesnil-Beaumais ont eu une fin de journée plutôt originale mardi 28 novembre.

En effet, ils ont été reçus dans la salle des fêtes de la commune pour recevoir la récompense du concours « Samuel Paty : Se construire citoyen ».

À l'origine, le concours porté par les DDEN, les délégués départementaux de l'Éducation nationale, se nommait « se construire citoyen » et avait pour objectif de mettre en avant le travail des enseignants et des élèves sur un projet visant à mieux faire comprendre les valeurs et les principes républicains de notre société.

Puis, en 2018, afin d'honorer la mémoire de Samuel Paty, ce professeur assassiné dans l'exercice de ses fonctions, le concours s'est dénommé « Samuel Paty : se construire citoyen ».

Vers une reconnaissance nationale ?

Pour cette édition seinomarine, cinq écoles étaient candidates et celle d'Aubermesnil-Beaumais a reçu le premier prix départemental pour son projet intergénérationnel.

Pour cela, l'équipe enseignante a mené plusieurs actions pour créer du lien entre les générations, grâce au soutien du club des aînés local.

Ainsi, avec des après-midi jeux, des temps de discussions se sont instaurés entre les plus jeunes et les moins jeunes. Cela permettant de diminuer la rupture et l'isolement des personnes âgées, tout en créant du lien.

Avec cette cérémonie, Catherine Bonte, la présidente de la délégation havraise des DDEN, représentant Philippe Bénard, le président départemental, a remis à chaque élève un diplôme et une récompense, ainsi qu'un chèque de 200 € pour l'achat de matériel.

Catherine Bonte a souligné que l'original du dossier a été envoyé à Paris, pour éventuellement une reconnaissance nationale.



L'école a reçu le premier prix départemental parmi les quatre autres établissements en lice.